

Objet : Définition des critères d'inclusion et stratégie d'accompagnement des étudiants

Le programme Erasmus+ 2021-2027 fait de l'inclusion et de la diversité une priorité majeure pour favoriser l'égalité des chances des publics ayant moins d'opportunités. En tant que membre du consortium de région académique Avenir+ et détenteur de la charte ECHE, vous établissement doit définir et publier sa politique d'inclusion sur son site internet, elle doit détailler l'ensemble des critères appliqués par votre établissement. La cohérence entre votre stratégie affichée et vos réalisations effectives sera examinée par l'Agence Erasmus+ lors de l'évaluation de nos rapports finaux et pour le renouvellement de la charte ECHE pour la période 2028/2034.

1. Critères d'éligibilité au statut « Participant avec moins d'opportunités »

Dans le cadre du consortium de mobilités Avenir+, les critères permettant d'activer le complément financier inclusion pour les étudiants sont répartis comme suit :

- Étudiants **boursiers** sur critères sociaux aux **échelons 6 ou 7**.
- Étudiants boursiers aux **échelons 4 et 5** (à partir de la rentrée scolaire 2026)
- Étudiants en situation de **handicap**.
- Étudiants souffrant d'une **Affection de Longue Durée (ALD)**.
- Habitants des Zones de France Ruralités Revitalisation (**ZFRR**).
- Habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (**QPV**).
- **Cas individuels** relevant de l'inclusion, attestés par une assistance sociale ou équivalent.

Note : Les pièces justificatives (notifications de bourse, attestations de domicile, etc.) doivent être conservées par l'établissement pour d'éventuels contrôles.

2. Dispositifs de soutien financier

- **Complément inclusion forfaitaire :**

Mobilité longue (≥ 2 mois): 250 € supplémentaires par mois pour les mobilités longues.

Mobilité courte hybride : 100 € additionnels pour une mobilité de 5 à 14 jours ou 150 € additionnels pour une mobilité de 15 à 30 jours

- **Soutien sur frais réels :** Pour les situations de handicap ou d'ALD, si le forfait est insuffisant, une demande de prise en charge aux frais réels peut être soumise à l'Agence Erasmus+.

3. Votre stratégie d'accompagnement (À compléter par l'établissement)

Conformément à la charte ECHE, l'établissement doit détailler les mesures concrètes mises en place pour lever les freins au départ.

Tout établissement détenteur de cette charte s'est engagé à garantir un accès égal et équitable aux participants actuels et futurs de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion des personnes moins favorisées.

Cet engagement doit s'illustrer dans le rapport final du projet Avenir+ que nous devons rendre avant le 31 août 2026.

Votre stratégie Inclusion publiée sur votre site internet doit inclure :

- les dispositions appliquées aux mobilités sortantes et entrantes
- la référence aux critères appliqués pour les participants avec moins d'opportunités
- les critères appliqués pour le projet (cf ci-dessus)
- tout le processus de sélection des participants aux mobilités (pour les étudiants ET le personnel, pour toutes les mobilités, même si aucun participant avec moins d'opportunités n'est identifié dans le projet)

Stratégie d'accompagnement des étudiants du lycée quant à l'inclusion

LYCÉE INTERNATIONAL FERNEY VOLTAIRE

- **Processus de sélection des participants aux mobilités** (pour toutes les mobilités, étudiants et personnel, même si aucun participant avec moins d'opportunité n'est identifié dans le projet) :

Tous les élèves et enseignants de l'équipe de BTS ont la possibilité de partir en mobilité. Toutefois, il est indispensable pour les élèves de faire preuve de sérieux, de motivation et d'assiduité, tant dans les différentes séances de recherche et de préparation à la mobilité que dans la formation dans son ensemble.

Une information collective est diffusée début septembre auprès des enseignants et une autre auprès des étudiants pour cadrer les objectifs, les différentes structures d'accueil, la durée, le financement, l'aspect administratif et réglementaire. Un temps d'échange est également prévu pour les éventuelles questions.

Notre Erasmus Day, organisé chaque année en octobre et auquel participent tous nos étudiants partis l'année précédente, permet de promouvoir les mobilités effectuées et d'apporter un témoignage précis sur leur déroulement. Il permet en général de conforter le départ des élèves volontaires.

Chaque proposition de mobilité est ensuite étudiée pour vérifier la conformité et les attendus et un accompagnement personnalisé est ensuite mise en place jusqu'au départ.

- **Préparation au départ** : (Ex: ateliers de sensibilisation, aide à la constitution des dossiers, préparation linguistique spécifique...)

Plusieurs réunions sont nécessaires pour pouvoir constituer le dossier complet et informer sur les points importants de la mobilité, notamment les assurances, la constitution du dossier de financement proposé par la région Auvergne Rhône-Alpes, ou encore l'inscription et le test de placement sur EU Academy.

Elles sont absolument nécessaires pour pouvoir lever les éventuels doutes ou questions et constater l'avancement du dossier administratif.

La mise en relation avec d'anciens étudiants, parfois partis il y a plusieurs années, permet aux candidats au départ de se rassurer et de mieux appréhender le contenu et le déroulement de la mobilité.

- **Suivi pendant la mobilité** : (Ex: tutorat renforcé, points de contact réguliers pour s'assurer de l'intégration, gestion des besoins spécifiques sur place...)

Durant la mobilité, le professeur principal contacte l'étudiant et son référent à trois occasions. A l'arrivée pour s'assurer que l'étudiant est bien à son poste et valider les missions. A mi stage, un nouvel appel est passé pour vérifier que tout se passe bien et si nécessaire, revoir les missions de stage avec le tuteur. A la fin du stage, un bilan est réalisé avec l'étudiant sur place.

Les professeurs restent joignables par whatsapp durant tout le stage afin de répondre aux éventuelles difficultés du stagiaire et du tuteur.

- **Valorisation au retour :** (Ex: tutorat par les pairs, témoignages, reconnaissance des compétences acquises...)

Les étudiants et les professeurs participants au programme Erasmus témoignent de leur expérience lors des Erasmus Days. Cet événement est organisé au sein de l'établissement chaque année au mois d'octobre. Les étudiants témoignent sur des thèmes variés et présentent des vidéos sur leur mobilités.

Ils accompagnent ensuite les futurs étudiants Erasmus en répondant personnellement à leur question, même plusieurs années après leur départ.

Les missions réalisées en mobilité permettent de réaliser des fiches de compétences qui seront présentées à l'examen.

- **Lien du site internet sur lequel la stratégie Inclusion de l'établissement peut être consultée :**

<https://lyc-international-ferney-voltaire.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>